

Voiture moteur cassé

Par Ludovic1122, le 10/06/2019 à 18:07

Bonjour. De I aide svp.

Mes enfants ont acheté dans un garage unexxxxxxxx d occasion.

Garantie 6 mois.

7 mois : panne sur autoroute : remorquage avec leurs deux bébés et diagnosticxxxxxxxx : moteur mort.

Voiture achetée 10000 euros et réparation 8000 euros. Le choc.

Après concertations et avis sur internet les pannes moteurs sur les xxxxxxxxx c max sont récurrentes.

Ma question : pourquoi le vendeur n a pas informé mes enfants de cette éventualité ? Ils se seraient orientés vers un autre véhicule.

Vu le kilométrage pourquoi ce même vendeur ne les a pas doublement informés ? C est un garage qui leur a vendu et non un particulier.

En lisant les forumsxxxxxxxx est parfaitement au courant vu les pannes et ne levent pas un seul doigt.

Quel recours ? Mes enfants se retrouvent avec un crédit à rembourser, plus de voiture et 8000 euros en suspens.

Financièrement ils sont au fond. Et sans véhicule.

Bien merci. Bonne journée.

De I aide svp.

Par **youris**, le **10/06/2019** à **18:23**

bonjour,

un vendeur automobile ne va pas donner à un éventuel acquéreur toutes les pannes

susceptiles de survenir sur ce type de véhicules, d'ailleurs toutes les voitures connaissent plus ou moins des problèmes récurrents qui surviennent souvent au début de leurs commercialisations et dans votre situation, la garantie est dépassée.

quand on achète un véhicule à 100000 km avec sans doute quelques années, ce genre de problème peut arriver.

si vos enfants ont une protection juridique, ils peuvent l'utiliser, voir consulter un avocat pour un éventuel recours.

salutations

Par Ludovic1122, le 10/06/2019 à 18:57

Bonsoir Youris. Et merci énormément.

Même neuves les xxxxxxxxx ont ce souci. Le moteur.

xxxxxxxxxv ne veut rien entendre. Mon père avait déjà eu un souci avec ilcette marque il y a des lustres mais voiture neuve donc sous garantie.

Moi vieille Xxxxxxx de 17 ans et zéro soucis hormis ceux liés à son âge.

Par P.M., le 10/06/2019 à 19:48

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association de consommateurs mais il ne semble pas que le véhicule que vous indiquez ait des pannes moteurs récurrentes en consultant internet...